

Réf: Dossier N° 139795

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « HOROS SARL »

Siège social Abidjan, Marcory, ABIDJAN MARCORY bietry rue
du canal, Lot 174, Ilot 17

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 24/08/ 2022, et enregistrés au CEPICI le 05 septembre 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « HOROS SARL »

Objet : La société a pour objet en Côte d'Ivoire et à l'étranger :

- Consulting en management stratégique des associations sportives
- Formation
- Rédaction et distribution d'un magazine de sport
- Construction des infrastructures sportives
- Prestations de services divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 5,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Cinq Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Marcory, ABIDJAN MARCORY bietry rue du canal, Lot 174, Ilot 17

Dirigeant(s) : M BANLOCK BENJAMIN DIDIER (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-08144 du 08/09/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°40961/GTCA/RC/2022 du 08/09/2022

